

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 juin 2025

Le Conseil Municipal de la Commune d'Arith s'est réuni le lundi 16 juin 2025 à 20 heures 30.

Présents : Mesdames Isabelle AUMAR et Karine BEBERT, Messieurs Didier CAMPILLO, Pascal CLERT, Christian DAVAT et Jean-Philip FRAIX-BURNET, Mesdames Bernadette GUEYRAUD et Cécile TRAHAND.

Excusés : Laure BRICHET VIVIANT et Guillaume MORAND

Absent : Fabrice COTTET

Secrétariat de séance :

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de désigner un(e) secrétaire de séance pour établir le procès-verbal de séance.

Monsieur Jean-Philip FRAIX-BURNET est désigné à la fonction de secrétaire de séance.

Ordre du jour de la réunion :

- ★ Approbation des procès-verbaux des 08 avril et 13 mai 2025
- ★ Attribution des subventions
- ★ Questions diverses

1° APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES 08 AVRIL ET 13 MAI 2025 :

Madame le Maire demande aux membres du conseil municipal si ils ont des remarques particulières à formuler concernant les procès-verbaux de ces séances.

Le conseil municipal, APPROUVE, à l'unanimité, les procès-verbaux des séances des 08 avril et 13 mai 2025.

2° SUBVENTIONS 2025 :

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors du vote du budget primitif 2025, il avait été inscrit la somme de 6 000 € au compte 65748, subventions.

Madame le Maire présente les demandes de subventions 2025 reçues en mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'allouer :

- ★ Bauges Solidarité : 1 € par habitant, soit 484 €
- ★ ADMR du Cœur des Bauges : 1 € par habitant, soit 484 €
- ★ Bauges Ski Nordique : 1 € par habitant, soit 484 €
- ★ Club d'Escalade Bauju : 200 €
- ★ Team Rebloch : 100 €

Monsieur Didier Campillo rappelle que les enfants scolarisés en maternelle sur le RPI Arith, Le Noyer, Lescheraines et Saint François de Sales sont partis en classe découverte du 02 au 06 juin 2025. Il est demandé à chaque commune de ce RPI de participer à hauteur de 55 € par enfant. Pour la commune d'Arith qui a 11 enfants scolarisés en maternelle, cela représente la somme de 550 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'allouer :

- ★ Coopérative école primaire Lescheraines : 550 €

3°QUESTION DIVERSES :

- ★ Ecole : Madame le Maire informe que l'enseignante, Madame Lucie Penna, a été titularisée sur le poste d'Arith. Monsieur Didier Campillo informe que la fête de l'école initialement

prévue le 20 juin est reportée au 27 juin, la fête de l'école de Lescheraines étant également prévue le 20 juin.

Madame le Maire dit que le RPI a à nouveau participé au défi écomobilité de Grand Chambéry. Monsieur Didier Campillo précise que de nombreux enfants se sont rendus à l'école à pieds, en vélo ou en co voiturage où un petit déjeuner offert par les communes les attendait. Madame le Maire indique que le RPI a obtenu le premier prix de la catégorie « meilleur pourcentage d'écomobilité » et qu'une remise officielle aura lieu le 1^{er} juillet en présence de Monsieur Alain Caraco, Vice-président de Grand Chambéry en charge des coopérations métropolitaines de mobilité et du développement du numérique.

Madame le Maire précise que pour l'année scolaire 2025/2026 l'organisation des temps périscolaires restera la même.

- ➔ Bois : Madame le Maire informe d'une proposition faites via l'ONF pour l'achat des derniers bois restant sur la piste forestière.
- ➔ Travaux : Madame le Maire signale que le bornage concernant la délimitation du domaine public et du domaine privé, Place Saint Laurent, a eu lieu et permettra la réalisation des aménagements prévus dans le cadre des travaux.

Madame le Maire précise que l'entreprise Eiffage va commencer les travaux, Place Saint Laurent, début juillet.

Concernant le financement des travaux d'aménagement de la Place Saint Laurent et de la Montée de Lachat, Madame le Maire indique que nous devrions percevoir, d'ici à 2027, une partie du Fonds de Compensation de la TVA et une partie des subventions. Elle propose donc de faire deux emprunts. L'un, à court terme, de 100 000 €, et un autre, sur une durée plus longue, de 250 000 €. A l'issue de l'emprunt à court terme, nous devrions avoir perçu la totalité du FCTVA et des subventions.

- ➔ Renvois d'eau piste forestière : Madame le Maire dit que l'entreprise Bouvier Rolland a commencé les travaux ce jour.
- ➔ Armoire fibre : Madame le Maire signale que l'armoire de la fibre située à Montagny a été endommagée et que cet incident a été signalé aux services concernés. Elle précise que la personne en cause des dégâts a contacté le secrétariat.
- ➔ Madame le Maire rappelle la vente, en cours, de parcelles privées situées Côte de l'Epine et en bordure du Chéran. Elle rappelle qu'une réunion entre l'acquéreur, la Commune, la Chambre d'Agriculture, le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, le Syndicat Mixte d'Aménagement du Chéran et le Conseil Départemental et l'OFB avait été demandée. Cette réunion aura lieu le 07 juillet 2025. Cette réunion ayant pour objectif d'identifier les différents enjeux sur un site sensible.
- ➔ Madame le Maire rappelle les travaux de reprofilage de la route entre Arith et le croisement de Chez-Lovat engagés par le Département. Ces travaux auront lieu du 07 au 11 juillet 2025. La route sera fermée pendant cette période.
- ➔ La commission communication travaille sur le bulletin municipal qui devrait être distribué aux habitants fin juillet.
- ➔ Madame le Maire fait part de la soirée « Une montagne de Champions » en l'honneur des champions baujus qui aura lieu vendredi 20 juin à la salle des fêtes de La Motte en Bauges.
- ➔ Madame Karine BEBERT fait part des manifestations prévues par le Comité des Fêtes d'Arith. Outre la vogue le dimanche 03 août, le Comité des Fêtes tiendra une buvette lors du Rallye les 11 et 12 octobre et organisera la parade de Noël le 13 décembre 2025.
- ➔ Madame Bernadette GUEYRAUD présente le sentier de randonnée la « Boucle du Grand Cerf ». Ce parcours, à l'initiative de la commission « sentiers patrimoine », traverse la commune. Il pourra être aménagé avec des totems, table d'orientation, bancs, panneaux. La commission a demandé un devis à l'entreprise Pic Bois pour les totems et panneaux. Monsieur Jean-François LOPEZ, membre de la commission, interrogera le PNR du massif des Bauges sur les possibilités de financement d'une table d'orientation. L'APEI Les Papillons Blancs d'Aix-Les-Bains a été sollicitée pour la réalisation des bancs. Madame Bernadette GUEYRAUD et Madame le Maire soulignent que la commission « sentiers patrimoine » s'est beaucoup investit dans ce projet et la remercie.

Madame le Maire précise que cet aménagement peut être subventionné à hauteur de 50 % au titre du Fonds de Concours de Grand Chambéry.

Après avoir échangé, le conseil municipal approuve ce projet qui pourra être réalisé en fonction des différentes subventions obtenues.

- * Gymnase : les travaux de démolition sont terminés. Monsieur Didier CAMPILLO fait part de la cérémonie de pose de la première pierre qui aura lieu le samedi 28 juin.

Conseil municipal : la prochaine date est fixée au mardi 15 juillet 2025 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Le Maire,
Cécile TRAHAND

Le secrétaire de séance,
Jean-Philip FRAIX-BURNET



